

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'285
Parution: 5x/semaine



N° de thème: 377.116
N° d'abonnement: 1094772
Page: 5
Surface: 20'723 mm²

DROGUES

Une commission fédérale demande que l'on développe des modèles de régulation

KESSAVA PACKIRY

La Commission fédérale pour les questions liées aux drogues (CFLD) demande, pour toutes les substances aujourd'hui illicites, que soient développés des modèles de régulation qui permettent de les rendre accessibles et contrôlées par l'Etat. Cette commission, composée de dix experts nommés par le Conseil fédéral, a fait part hier de ses recommandations au Département fédéral de l'intérieur.

Ces recommandations font suite au rapport sur la dangerosité des substances psychoactives, que la commission a commandé à l'Université de Genève. «Mais ce n'est pas la première fois que nous recommandons de réguler ce marché», indique Olivier Guéniat, membre de la CFLD. «Nous l'avons fait en 1999 déjà, en 2008, en 2014 et maintenant en 2015», précise le chef de la Police judiciaire neuchâteloise. Et c'est la dernière fois qu'elle le fait, puisque la commission sera dissoute à la fin de cette année pour être remplacée par la Commission fédérale pour les questions

liées aux addictions.

Président de la CFLD, le docteur Toni Berthel souligne: «Selon nous, il est clair que la politique actuelle ne va pas dans la bonne direction. Il faut clairement trouver une autre voie. Et nous pensons qu'une forme de régulation serait préférable à la criminalisation. Cette solution permettrait d'avoir un meilleur contrôle du marché, une meilleure prévention et une meilleure qualité des drogues en question.»

Le rapport de l'Université de Genève réitère donc la position de la commission, à savoir que «seule une approche globale des questions relatives à l'utilisation des substances psychoactives permet un débat crédible». Pour atteindre cet objectif, il faut, selon la CFLD, «une réglementation aussi ouverte que possible de toutes les substances, qu'elles soient licites ou illicites», indique son communiqué.

«**Nous suivons** évidemment ce qui se fait ailleurs, notamment à Genève où un comité interpartis vise à réglementer la culture, la

distribution et la consommation de cannabis sous la forme d'associations de consommateurs de cannabis. L'idée s'inspire des clubs sociaux connus ailleurs, notamment en Espagne», explique Olivier Guéniat.

Il rappelle aussi que, si le modèle de prohibition prévaut dans la plupart des pays, de plus en plus d'Etats réfléchissent à une autre approche, comme en Uruguay et dans certains Etats des USA: ceux de Washington et de New York y pensent alors qu'au Colorado, le marché est devenu ultralibéral. «Et maintenant, c'est au tour du Canada», relève Olivier Guéniat.

Le Conseil fédéral donnera-t-il une suite à la demande formulée par la commission? Olivier Guéniat: «Ce n'est pas à son agenda. Mais cela pourrait bouger au niveau de certaines villes suisses qui, vraisemblablement, pourraient officiellement faire la même demande en juillet 2016, afin de rendre l'expérience possible.» |